

OPACITE - INCOMPETENCE - MENSONGES

Par délibération du Conseil municipal en date du 25 mars 2024, la Commune de Sète a garanti un emprunt de 7 millions d'euros à hauteur de 50%, emprunt contracté par la Société Publique Locale du Bassin de Thau (SPLBT) auprès de la Banque Postale.

Précédemment, par délibération du Conseil Municipal en date du 20 novembre 2023, la Commune de Sète avait garanti un emprunt de 7 millions d'euros dans les mêmes conditions auprès du Crédit Coopératif, soit en moins de quatre mois 14 millions d'euros d'emprunts garantis pour la SPLBT.

Pour rappel, la SPLBT est contractuellement délégataire du stationnement de la commune de Sète par contrat d'affermage en date du 1er janvier 2016 pour une durée de 20 ans (délégation de service public stationnement- cf. délibération du Conseil Municipal de la Commune de Sète du 19 juin 2023).

Lors de la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mars 2024, aux interrogations d'élues de l'opposition de Ensemble pour Sète, pour connaître la destination de l'emprunt garanti de 7 millions d'euros, l'adjoint aux finances de la commune de Sète, après réflexion et voulant écarter que ces fonds soient destinés à la construction du parking souterrain de la place Aristide Briand, précisait que ces emprunts financeraient des parkings du nouveau quartier de l'Entrée Est de la commune de Sète.

Effectivement la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Sète en date du 19 juin 2023 portait sur l'avenant n°3 de la convention passée entre la SPLBT et la Commune de Sète dont l'objet était d'ajouter à la charge de la SPLBT (concessionnaire) des travaux concessifs dont deux parkings.

Extraits de la délibération:

"Le premier est un parking Silo d'une capacité estimée à 380 places environ, **sur la Zac Entrée Est Rive Sud**. Ce parking en infrastructure, en entrée de Ville, répondra aux besoins de :

- Créer une offre de stationnement public pour les visiteurs et actifs travaillant sur le nouveau quartier,
- **Proposer des stationnements complémentaires en concession longue durée aux acquéreurs de la ZAC,**
- Proposer un stationnement supplémentaire de délestage desservi par la ligne 8 gratuite et ligne 11 amenant au cœur de ville.

Le second est un parking en surface de 300 places environ à l'entrée de la **ZAC Est Secteur Nord**.

La Ville de SETE a pour objectif d'y créer un pôle culturel composé de l'actuel conservatoire à rayonnement intercommunal Manitas de Plata, de la grande halle des chais Dubonnet où sera implanté un grand projet éco culturel privé, ainsi que la réhabilitation des 4 chais de ce site que la ville est en train d'acquérir. Il y sera créé, notamment, le GRAND MIAM. Ce parking public desservira ces nouveaux équipements culturels. Étant situé à proximité du nouveau pont du Canal de la Peyrade, et étant desservi par les transports en commun, notamment la ligne 8 gratuite et la ligne 11, il s'agira là d'une première offre en délestage en entrée de ville proposée aux visiteurs souhaitant accéder au centre-ville. "

Malheureusement, entre le 19 juin 2023 et mars 2024, une publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) peut interroger les contribuables de la Commune de Sète et de notre Agglomération.

En effet, une autre société satellite de la Commune de Sète porte le projet de la Zac Entrée Est, la SA Elit (maître d'ouvrage), qui par hasard est à l'origine de l'avis d'appel public à concurrence concernant la construction du parking en silo Entrée Est Rive Sud (en construction), qui n'est donc pas à la charge financière de la SPLBT.

Le marché a été attribué à GCC Occitanie.

Avis (BOAMP) n° 23-39423 Publié le 25 mars 2023

~~Le 15/06/2023 les travaux de construction de la voirie ont été attribués à~~

**NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR PUBLIC :
MANDAT SAM (SETE AGGLOPÔLE MEDITERRANEE) - 20
BIS RUE PAUL VALERY -34200 SETE - AVIS D'APPEL
PUBLIC A LA CONCURRENCE - SERVICES**

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
SOCIETE PUBLIQUE LOCALE BASSIN DE THAU AGISSANT AU NOM ET
POUR LE COMPTE DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE,

A titre indicatif, est envisagée la conclusion de deux marchés
subséquents, à savoir :

**- La communauté d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée, maître
d'ouvrage pour la création la voie de contournement ;**

- La Société publique locale du bassin de Thau (SPLBT) agissant en qualité de délégataire du service public du stationnement de la commune de Sète (ci-après SPLBT concessionnaire), maître d'ouvrage pour la création d'un parc de stationnement.
- Un (marché) par Sam, pour les besoins de la création de la voie de contournement (Estimation du montant des travaux : 3 250 000 euros(s) HTVA) ;
- Un (marché) par la SPLBT concessionnaire, pour les besoins de la création du parc de stationnement (Estimation du montant des travaux : 1 150 000 euros(s) HTVA) .

On peut donc penser à juste titre que les deux emprunts de novembre 2023 et mars 2024 sont destinés à la construction du parking souterrain de la place Aristide Briand, aucun investissement majeur n'est pour l'instant en cours d'exécution par la SPLBT.

Deux autres coûts minorés par la Commune de Sète, ci-dessous deux autres marchés publics: maîtrise d'oeuvre pour les travaux concernant des travaux d'infrastructures et les travaux autour de la place Aristide Briand.

1) Maîtrise d'oeuvre pour la conception et la réalisation de travaux d'infrastructures de VRD et de traitement paysager des espaces publics - Esplanade Aristide Briand et ses rues attenantes à Sète

Type d'avis : Avis d'attribution
Type de marché : Européen
Date de publication : 13/02/2024

[JOUE](#) - 92322-2024

6.1.2.

Informations sur les lauréats

Lauréat:

Nom officiel: CEAU - CABINET D'ETUDES D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME

Offre:

Identifiant de l'offre: CEAU - CABINET D'ETUDES D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME

Identifiant du lot ou groupe de lots: LOT-0000

Valeur du résultat: 255 000,00 EUR

Type d'avis : Avis d'attribution

Type de marché : Européen

Date de publication : 13/02/2024

JOUE - 92322-2024

2) Travaux d'infrastructures, de voiries et réseaux divers et de traitement des espaces publics, dans le cadre du projet d'aménagement de la place Aristide-Briand et de ses rues adjacentes, sises à Sète

1. Acheteur

1.1.

Acheteur

Nom officiel: SOCIETE PUBLIQUE LOCALE BASSIN DE THAU

Mandataire, agissant au nom et pour le compte de la ville de SETE

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

6. Résultats : Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis: 5 289 448,14 EUR

Dans la présentation du budget de la Commune de Sète 2024, il est écrit concernant la Place Aristide Briand:

"Les travaux de la place Aristide Briand consistent actuellement à réaliser le radier, un chantier qui s'achèvera pour son infrastructure en juin 2024 (?)".

Parallèlement à ces travaux propres au parking, en 2024 seront réalisés par

tranches les piétonisations et le pavage des rues adjacentes à la place. Budget 2024 : 3 675 000€.

A ce jour, les travaux concernant le radier n'ont pas démarré et la durée des travaux n'est pas prévisible, étant donné les difficultés techniques rencontrées.

Des carottages du sol de la Place Aristide Briand sont en cours, quelles solutions seront déterminées pour continuer cette construction?

On peut s'interroger sur une telle opacité entourant les finances publiques et l'utilisation des deniers publics versés par les contribuables de notre agglomération.

Il serait grandement temps de mettre fin à toutes ces opérations financières qui échappent à la connaissance de la population, il est légitime que chaque euro public soit dépensé dans le cadre de l'intérêt général?

A vous de juger !